

222C0328  
FR0012757854-FS0076

9 février 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**SPIE SA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 février 2022, Bpifrance Investissement (27-31 avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons Alfort cedex), agissant pour le compte de la société de libre partenariat LAC I SLP<sup>1</sup> dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 février 2022, le seuil de 5% du capital de la société SPIE SA et détenir pour le compte de LAC I SLP, 8 134 840 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,001% du capital et 4,48% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SPIE SA sur le marché.

<sup>1</sup> Bpifrance Investissement précisant qu'il s'agit d'un fonds professionnel spécialisé et constitué en tant que société de libre partenariat représentée par son gérant et sa société de gestion (Bpifrance Investissement) agissant dans le cadre des articles L. 233-9 II, 1<sup>o</sup> du code de commerce et 223-12 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 162 655 622 actions représentant 181 437 721 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.